

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA POINTE-AUX-LIÈVRES

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent à réaliser un parc sur le site de la Pointe-aux-Lièvres et à y poursuivre les travaux de réhabilitation environnementale. Les travaux d'aménagement comprennent, entre autres, la réalisation de sentiers, la plantation d'arbres et d'arbustes, la construction d'une aire de glissade et l'installation de bancs et d'éclairage le long des sentiers. Le projet prévoit aussi l'aménagement d'un stationnement. L'octroi des contrats de services professionnels est nécessaire pour les expertises, la réalisation des plans et devis, la surveillance des travaux et le contrôle des matériaux. L'engagement du personnel d'appoint est également requis pour la planification, les relevés, les contrôles budgétaires et la coordination du projet.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux, des services professionnels et du personnel d'appoint décrits à l'article 1 est la suivante :

| | |
|--|--------------|
| 1° construction du stationnement : | 500 000 \$ |
| 2° aménagement du parc : | 1 600 000 \$ |
| 3° construction des services (électricité, éclairage et mécanique) : | 500 000 \$ |
| 4° services professionnels : | 275 000 \$ |
| 5° personnel d'appoint : | 160 000 \$ |

6° divers et imprévus, frais généraux et contingences : 365 000 \$

TOTAL : 3 400 000 \$

Annexe préparée le 15 février 2008 par :

André Lévesque
Division gestion de projets et construction
Service de la gestion des immeubles

Annexe approuvée le 15 février 2008 par :

Donald Desrosiers, ing.
Division gestion de projets et construction
Service de la gestion des immeubles